

PROCEDURES

D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION





Effectuer votre inscription à l'Institut d'Enseignement à Distance - IED

IED - Paris 8

Année universitaire 2020 / 2021

Date des inscriptions et réinscriptions en ligne à l'IED- Paris 8, Année 2020-2021

Licences et DU

FORMATION	INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
LICENCE INFORMATIQUE 	Du 9 au 22 juillet 2020	Du 2 septembre au 23 octobre 2020
LICENCE DROIT 	Du 2 septembre au 23 octobre 2020	Du 2 septembre au 23 octobre 2020
LICENCE PSYCHOLOGIE 	Du 9 au 22 juillet 2020	Du 2 septembre au 23 octobre 2020
LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION 	Du 9 au 22 juillet 2020	Du 2 septembre au 30 septembre 2020
DU CRIMINOLOGIE 	Du 2 septembre au 23 octobre 2020	Du 2 septembre au 23 octobre 2020

ATTENTION : aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Vous perdrez le bénéfice de votre admission si vous ne procédez pas à votre inscription administrative dans les temps impartis. Votre dossier sera supprimé définitivement.

Date des inscriptions et réinscriptions en ligne à l'IED- Paris 8, Année 2020-2021

Master

FORMATIONS	INSCRIPTIONS & REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
MASTER PSYCHOLOGIE  ENFANCE ET ADOLESCENCE	Du 2 septembre au 30 septembre 2020
MASTER PSYCHOLOGIE  CLINIQUE	Du 2 septembre au 30 septembre 2020
MASTER PSYCHOLOGIE  SOCIALE	Du 2 septembre au 30 septembre 2020

ATTENTION : aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Vous perdrez le bénéfice de votre admission si vous ne procédez pas à votre inscription administrative dans les temps impartis. Votre dossier sera supprimé définitivement.

Date des inscriptions et réinscriptions en ligne à l'IED- Paris 8, Année 2020-2021




Master

FORMATIONS	INSCRIPTIONS & REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
MASTER DROIT PRIVÉ 	Du 2 septembre au 30 septembre 2020
MASTER DROIT PUBLIC 	Du 2 septembre au 30 septembre 2020
MASTER DROIT DE LA SANTÉ 	Du 2 septembre au 30 septembre 2020

ATTENTION : aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Vous perdrez le bénéfice de votre admission si vous ne procédez pas à votre inscription administrative dans les temps impartis. Votre dossier sera supprimé définitivement.

Date des inscriptions et réinscriptions en ligne à l'IED- Paris 8, Année 2020-2021

Master

FORMATIONS	INSCRIPTIONS & REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
<p>MASTER INFORMATIQUE</p> 	<p>Du 2 septembre au 30 septembre 2020</p>
<p>MASTER 1</p> <p>MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION</p> 	<p>Du 2 septembre au 30 septembre 2020</p>
<p>MASTER 2</p> <p>MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION</p> 	<p>Du 2 septembre au 30 septembre 2020</p>

ATTENTION : aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Vous perdrez le bénéfice de votre admission si vous ne procédez pas à votre inscription administrative dans les temps impartis. Votre dossier sera supprimé définitivement.

PROCEDURES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION

pour l'année universitaire 2020-2021

LES ETAPES DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Votre inscription administrative se déroule en 5 étapes que vous devez suivre dans l'ordre indiqué ci-dessous:

- **ETAPE 1-** Télécharger l'attestation d'admission sur votre espace e-candidat qui vous sera demandée lors de votre IAWEB.
- **ETAPE 2-** L'acquiescement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus) est obligatoire avant toute inscription. Voici le lien pour accéder au site de la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Vous devrez joindre l'attestation à votre dossier d'inscription *(Attention : Les femmes mariées indiqueront leur nom de naissance)*
- **ETAPE 3-** Si vous avez été inscrit dans un autre établissement d'enseignement supérieur français depuis moins de dix ans, faites valider et viser dès à présent, par votre établissement d'origine, la fiche de transfert jointe en dernière page de votre dossier de candidature. Si vous ne l'avez pas conservée, vous pouvez télécharger à nouveau votre dossier dans l'application e-candidat.
- **ETAPE 4-** Si vous êtes boursier de l'enseignement supérieur français, veuillez joindre votre avis conditionnel de bourse 2019-2020 complété par un récapitulatif de vos précédents droits (année, cursus, situation : boursier ou pas) depuis l'obtention de votre baccalauréat.
- **ETAPE 5-** Les étudiants qui relèvent de la formation professionnelle (formation continue) ne sont pas concernés par l'IAWEB et doivent contacter la direction de la formation de l'université Paris 8 pour réaliser leur inscription administrative : <http://www.fp.univ-paris8.fr/>

PROCEDURES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION

pour l'année universitaire 2020-2021

DEMARCHE A SUIVRE

- **Première inscription à l'IED /Université Paris 8** en ligne via ce lien : <https://scolarite-etudiant.univ-paris8.fr/iaprimo/> : Pour se connecter veuillez saisir votre identifiant (n° dossier e-candidat) et votre date de naissance (en bas de page du lien ci-dessus)

- **Si vous étiez étudiant à l'IED /Université Paris 8**, vous devez effectuer votre réinscription administrative en ligne via ce lien : <https://scolarite-etudiant.univ-paris8.fr/iareins/> : Pour se connecter veuillez saisir votre numéro d'étudiant et votre date de naissance (en bas de page du lien ci-dessus)

PROCEDURES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION

pour l'année universitaire 2020-2021

DEMARCHE A SUIVRE

- **Vous devez renseigner le dossier d'inscription jusqu'au paiement**
- **Pour le paiement, les tarifs sont consultables le site de l'IED dans la rubrique de la formation demandée : <https://www.iedparis8.net/>** *(Le paiement doit être effectué obligatoirement à la suite de la saisie de votre inscription administrative par Carte Bancaire en ligne en une ou en trois fois. Il n'est pas possible de sauvegarder votre inscription et de revenir payer en ligne plus tard ni sur place)*
- **Vous devez déposer toutes les pièces indiquées dans l'espace PJWEB : <https://scolarite-etudiant.univ-paris8.fr/pj-web/page/login.jsf>** *(Cet espace n'est accessible que si vous avez effectué au préalable votre inscription administrative en ligne. Votre inscription administrative ne sera effective qu'après validation des pièces que vous aurez déposées.)*

Après le traitement de votre dossier d'inscription administrative vous recevrez un mail de confirmation avec vos codes d'accès et le tutoriel pour accéder à la plateforme des cours début octobre. Le certificat de scolarité et la carte d'étudiant (pour une première inscription) vous seront envoyés par voie postale.

PROCEDURES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION



PLATEFORME MOODLE



Université Paris 8

Vincennes Saint-Denis

Institut d'Enseignement à Distance

Pôle Sclolarité IED

Pôle Ingénierie Pédagogique et Communication IED

Bâtiment D, 2ème stage

2 Rue de la Liberté,

93526 Saint-Denis, cedex 02

[Assistance étudiant IED](#)